

LA FABRIQUE À BONS FRANÇAIS

LEXIQUE

Être naturalisé

« Il est arrivé en France à l'âge de 14 ans et vient d'**être naturalisé**. »

Être naturalisé, c'est obtenir une nationalité autre que la sienne. Ici, c'est devenir français, obtenir des papiers d'identité français. On fait pour cela une demande de naturalisation.

L'immigration choisie

« Sharif correspond finalement aux critères dits de l'**immigration choisie**. »

Cela consiste à autoriser l'entrée en France de certains immigrés, en les choisissant selon certains critères (professionnels, sportifs, etc.).

Être clandestin / Être sans-papiers

« Ce sportif est champion de France de boxe, après **avoir été lui-même clandestin**. »

Être clandestin, cela signifie être sur un territoire de manière illégale, sans avoir le droit d'y être.

Un titre de séjour/ une carte de séjour

«... le jeune champion reçoit des mains mêmes du Ministre de l'Immigration, Éric Besson, un précieux sésame, une **carte de séjour**. »

C'est un document officiel qui autorise un immigré à résider légalement dans un pays.

Un sésame

«... un précieux **sésame**, une carte de séjour. »

C'est une sorte de formule magique qui permet d'ouvrir des portes pour entrer dans un lieu fermé ou interdit.

Un point de repère

« L'autre **point de repère** de Sharif, c'est la mairie de Tourcoing. »

C'est un point, un lieu, un objet parfois qui permet de s'orienter, de trouver son chemin, donc de ne pas être perdu.

La procédure

« ... pour l'immense majorité d'entre elles, la **procédure** dure en moyenne une dizaine d'années. »

C'est l'ensemble des formalités à accomplir, de démarches à suivre pour obtenir un résultat .

Exemple « Quelle est la **procédure** pour entrer à l'université française ?

Il faut obtenir son bac, remplir un dossier d'admission, etc... »

CULTURE / SOCIÉTÉ

La Loi Besson relative à l'immigration

Cette loi qui date de 2011 met en place des mesures diverses pour une "meilleure" maîtrise de l'immigration : elle instaure en France le concept d'immigration choisie. (Éric Besson a été Ministre de l'Immigration entre janvier 2009 et novembre 2010). L'immigration choisie s'oppose à l'immigration subie.